



Compte-rendu Atelier du 27 mai 2008

Europôle de l'Arbois (Aix en Provence – 13)

Contacts :

Animation :

ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement), Valérie BARRE ;
tel 04 42 90 90 67 ; v.barre@arpe-paca.org / <http://www.arpe-paca.org>

Partenaire :

Europôle Méditerranéen de l'Arbois, technopôle de l'environnement,
Christelle DEBLAIS ; tel 04 42 97 17 20 ;
cdeblais@europole-med-arbois.org / www.europole-med-arbois.org

Remarque : Ce compte rendu ne retrace pas l'ensemble des informations échangées au cours de la réunion, l'intérêt résidant dans l'échange entre les membres du réseau présents en réunion.

1. Présentation – Valérie BARRE – Unité Ecodéveloppement et projets territoriaux – ARPE PACA

« L'organisation de la prise en compte du développement durable dans la commande publique d'une collectivité »

Les objectifs de la matinée étaient : d'identifier les méthodes, les étapes à suivre pour mettre en place une stratégie d'achats durables au sein d'une collectivité au travers d'expériences en et hors région.

Pour introduire la matinée il est proposé de présenter les étapes clés (issues de guides européens et nationaux sur la commande publique) qui permettent d'organiser au sein d'une collectivité une commande publique durable.

Le point de départ de la mise en œuvre d'une stratégie d'achat responsable peut être :

- ciblé exclusivement sur l'achat
- la mise en œuvre d'un système de management environnemental au sein d'une collectivité (type ISO 14000)
- ou la mise en œuvre d'une démarche territoriale de développement durable (type agenda 21 ou charte de Développement durable).

Des étapes sont indispensables et seront facilitatrices de la mise en œuvre d'une telle stratégie **Cf. présentation ci-jointe** :

- **L'impulsion politique** : celle-ci peut se matérialiser sous la forme d'une délibération par exemple. S'il n'y a pas de soutien politique les efforts risquent de rester individuels et non se généraliser à l'ensemble de la collectivité.
- **L'organisation du pilotage** au sein de la collectivité : pilotage du projet par une personne en interne, constitution d'un groupe de travail ou d'un comité de pilotage qui permettront d'assurer la transversalité entre les services.
- La réalisation **d'un état des lieux des pratiques d'achats** : organisation de la commande publique, définition des besoins, inventaire des pratiques... (qui est impliqué et de quelle manière, qui formule les spécifications techniques, qui rédige les appels d'offre ?...).
- **La définition de la stratégie** et du champ d'action de la collectivité : propre à chaque collectivité, cela passera notamment par une charte, une note, le champ d'action peut aussi être limité à une direction, un service, un domaine dans un 1er temps des objectifs chiffrés : ex 80 % des bâtiments répondent aux standards de haute performance énergétique...
- **La rédaction d'un plan d'action** : accessible à tous, il découlera de la stratégie adoptée par la collectivité et qui comprendra les informations claires permettant d'atteindre les objectifs préalablement définis : objectifs (clairs et quantifiables), qui fait quoi, mesures, procédures, indicateurs de progrès, calendrier de mise en œuvre...
- **L'évaluation de la démarche** pour une amélioration continue : construction de grilles d'évaluation pour évaluer et mettre en œuvre des actions correctives et/ou d'amélioration, rendre compte des résultats

2. Présentation de l'organisation de la commande publique éco-responsable de la Communauté d'agglomération du Grand Roanne (Loire).

Intervenant : Jean-Baptiste CALVI, responsable Développement Durable, CA Grand Roanne

Cf.annexe.

Quelques chiffres : 70 000 habitants, 6 communes. 70 agents et 50 techniciens en charge des déchets.

Le poste de responsable développement durable a été créé à mi-temps en janvier 2006 puis à temps plein depuis janvier 2007. La stratégie commande publique et développement durable a été lancée en 2007 suite à une demande informelle des élus. Un état des lieux des marchés publics et des besoins a révélé un grand besoin d'organisation de la commande publique. L'idée était à la fois de rationaliser les achats et se mettre en conformité avec la réglementation.

Le Bureau Communautaire a délibéré en décembre 2007 pour la mise en place d'une réflexion sur cette thématique.

Un groupe de travail a été mis en place dont les objectifs sont d'adopter une démarche commune et bien se comprendre. La première réunion a été « imposée » aux participants et a réuni 10 personnes. Ce groupe doit se réunir tous les deux mois.

En 2008, année de transition, il est prévu d'effectuer un état des lieux de tous les achats pour rationaliser et créer de nouveaux marchés.

Le comité de pilotage composé d'élus et de directeurs n'est pas encore en place. Il actera les éventuels surcoûts et prises de risques juridiques.

Les trois marchés qui seront traités en 2008 sont : le mobilier, les fournitures et les vêtements de travail.

Concernant le marché de produits d'entretien à renouveler prochainement, la médecine du travail a proposé son aide afin d'évaluer la toxicité des produits.

Trois points sont particulièrement importants pour mobiliser les agents :

- montrer l'impact des achats qui intègrent désormais des principes de développement durable
- être concret dans les méthodes utilisées
- montrer aussi les actions déjà entreprises par la collectivité.

Echange entre les participants :

Pour son marché de produits d'entretien, le SAN Ouest Provence a fait un lot séparé « produits d'entretien ecolabellisés ou équivalents » avec 2 critères de sélection : le prix et la valeur technique. Le responsable du service entretien doit inciter les agents à utiliser ces produits.

Pour son marché de mobilier, le Grand Roanne a demandé aux entreprises de proposer en option des produits plus écologiques.

La Communauté du Pays d'Aix préfère imposer les produits éco labellisés ou équivalent plutôt que de laisser le choix lorsque l'offre est suffisamment importante (ex : produits de nettoyage).

Pour les fournitures, le Grand Roanne a également fait un lot classique et un lot « éco-responsable ».

Le Grand Roanne a mis en place des outils pour mettre en place et suivre ses marchés éco-responsables : tableau de bord des marchés, fiche de suivi, grilles d'évaluation... (cf.diaporama)

La fiche indicateurs et le tableau de suivi du marché sont remplis à chaque marché et assurent un meilleur suivi de la commande.

L'ARPE rappelle que des fiches "produits" sont disponibles sur le site de l'ARPE Midi-Pyrénées : www.arpe-mip.com

De plus, afin de mieux connaître l'offre, la ville d'Aix a acquis le guide de FACTEA pour la somme de 1500 €.

Concernant la formation des agents, le Grand Roanne a proposé une séance de formation en 2006, puis une sensibilisation est faite au fur et à mesure. Le plan de formation des agents devra prévoir des formations plus approfondies.

Pour le responsable développement durable, le temps passé pour travailler sur cette thématique est d'environ ½ journée par semaine en moyenne. La volonté politique est très forte depuis les dernières élections et contribue à la forte implication du personnel.

A noter :

Concernant le marché « achat de bus », un bilan écologique du bus a été demandé et comptait pour 4 points sur 40. Cela permet de sensibiliser les fournisseurs sur ce qui pourrait être exigé à l'avenir.

Le représentant de la Ville d'Aix-en-Provence pense que la prise en compte des objectifs de développement durable étant obligatoire, ne pas le faire constitue un risque pour la collectivité.

3. Témoignages : organisation d'une commande publique responsable en région PACA

- 1. Le Syndicat Mixte de l'Arbois** est un organisme de coopération inter-collectivités territoriales qui a en charge l'aménagement et la gestion de l'Europôle de l'Arbois. Depuis 2005, une démarche d'achats éco-responsables a été initiée dans le cadre du système de management environnemental certifié ISO 14001 depuis 2001. Une délibération a été prise par les élus permettant ainsi d'intégrer des exigences environnementales dans tous les marchés. Ces exigences sont différentes en fonction du montant et du type de marché. Pour les marchés inférieurs à 10000€, les prestataires sont sensibilisés. Pour les marchés supérieurs à 10000€, le syndicat intègre des clauses environnementales et/ou sociales. Un critère de sélection lié à l'environnement est systématique. Les marchés sont essentiellement des marchés de travaux. C'est pourquoi une Charte Chantier Vert a été mis en place ainsi que l'application de la Charte régionale pour la qualité environnementale dans la construction (cf. Ateliers du réseau en 2007). L'enjeu pour le syndicat mixte, en 2008, est d'intégrer des clauses sociales dans ses marchés.
- 2. La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en Provence (CPA)**, 330 000 hab. et 1000 agents, a initié cette démarche dans le cadre de sa Charte de l'Environnement. C'est une démarche plus technique que politique, co-pilotée à la fois par les services en charge des marchés et du développement durable. Le service acheteur est maître de ses marchés et sollicite le service DD pour l'aider à intégrer des critères sociaux et environnementaux. Un travail de référencement et de programmation des achats a été effectué. Comme la CPA passe plus de 300 commandes par an, les actions ont été hiérarchisées en fonction : de l'impact sur l'environnement, du renouvellement des marchés et de la motivation des services concernés. Le DGS a envoyé une note interne et le cahier technique de l'ARPE à l'ensemble des services. L'environnement est intégré dans les clauses techniques. Les options ne sont pas possibles afin d'éviter de revenir à des produits classiques. Un travail d'aller-retour entre les services environnement et marchés est réalisé. Les marchés de véhicules, nettoyage, travaux (gestion et construction), entrée de ville et jouets ont intégré des clauses environnementales.

Afin d'anticiper la procédure, un cartouche environnemental permet d'analyser toutes les délibérations communautaires en fonction de l'impact environnemental. Des fiches de suivi ont été mises en place pour formaliser la démarche. Il est prévu de valoriser ce qui est fait par les services pour inciter un changement des comportements individuels.

Des ressources pour les collectivités :

Les petites communes s'interrogent sur la complexité de la démarche : comment commencer et où se renseigner ? L'ARPE va étoffer la page « Commande publique et développement durable de son site (rubrique écodéveloppement www.arpe-paca.org) et va mettre en ligne les informations déjà transmises par le biais de la liste de diffusion du réseau.

Par ailleurs le site de référence à consulter reste www.achatsresponsables.com qui rassemble l'ensemble des réseaux territoriaux en France et leurs travaux (site géré par les Eco Maires).

De plus, la plateforme nationale commande publique et développement durable www.achatsresponsables-bdd.com met à disposition des acheteurs publics les documents des collectivités souhaitant échanger et mutualiser leurs expériences. Chacun des participants au réseau PACA est invité à s'inscrire sur ce site.

3. Le Conseil Général des Alpes de Haute Provence

En 2003 la Charte d'environnement départementale a été approuvée puis en juin 2006 un Agenda 21 a été lancé. La démarche d'achats responsables a été initiée en 2005. Un grand nombre de marchés est passé : environ 250 consultations par an. En 2005, quelques marchés ont été expérimentés puis en 2006 la démarche s'est étendue, notamment sur les clauses sociales.

Une annexe est demandée à l'entreprise pour qu'elle décrive ce qu'elle compte faire pour les publics en difficultés (jeunes en recherche d'emplois, chômeurs longues durées, ...). Le critère social intervient dans la notation à hauteur de 5 à 10 %. Les exigences et les critères sont élaborés au cas par cas. Une formation en intra sur les achats durables a été effectuée pour les agents en charge des marchés. L'objectif est de rendre autonome les agents dans l'élaboration des clauses sociales et environnementales. Un tronc commun d'une journée été prévu puis des ateliers thématiques (VRD, fournitures et services, bâtiments).

L'intégration des clauses sociales :

Le Grand Roanne prépare un groupement de commande pour bénéficier de l'assistance d'un bureau d'études qui travaillera sur les clauses d'insertion dans les marchés de toutes les communes de l'agglomération.

Le SAN Ouest Provence réserve un volet d'heures, dans les marchés de travaux, à des personnes en insertion.

Le CG du Var assure un suivi mensuel pour vérifier les clauses d'insertion des marchés de travaux. La direction des marchés intègre systématiquement la clause sociale dans le lot général ou dans des lots appropriés.

La Région PACA, qui élabore actuellement son agenda 21, passe environ 400 marchés par an dont des marchés de travaux. Aujourd'hui la région PACA rencontre les mêmes difficultés que les petites collectivités. Des ateliers de formation en interne sont prévus. Le service marché doit structurer la démarche. Cependant des clauses sociales sont d'ores et déjà systématiquement intégrées dans les marchés de construction des lycées.

A noter : Le Centre de ressources d'EnviroBAT propose des fiches matériaux. www.envirobat-med.org

La base de données des réseaux achats responsables est depuis le 28/04/08 en ligne et peut être abondée. www.achatsresponsables-bdd.com. Chaque participant du réseau PACA est invité à s'inscrire.

La prochaine réunion du réseau aura lieu **en octobre 2008 sur la thématique de l'éco-communication. Le lieu vous sera précisé prochainement**

NB : Les clauses sociales seront abordées dès janvier 2009.

Annexes jointes :

- Présentation Power point ARPE PACA « l'organisation de la prise en compte du développement durable dans la commande publique d'une collectivité »
- Présentation power point de Jean-Baptiste Calvi - Communauté d'Agglomération Grand Roanne
- Outils réalisés par la CA du Grand Roanne :
 - Fiche de définition d'indicateur
 - Critères de développement durable pour l'achat de bus
 - Rapport d'analyse des offres travaux d'impression et outils de communication de Grand Roanne Agglomération
 - Grille d'évaluation « achat durable » impression
 - Tableau de suivi de commande marché d'impression
 - Grille d'évaluation achat durable mobilier de bureau
 - Tableau de suivi de commande marché de mobilier de bureau

REUNION RESEAU PACA COMMANDE PUBLIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE - 27 MAI 2008 FEUILLE DE PRESENCE

ORGANISMES	NOM – PRENOM	FONCTION	E-Mail
San Ouest Provence	ALLORGE Stéphane (excusé)	Directeur commande publique	sallorge@ouestprovence.fr
ARPE PACA	BARRE Valérie	Chargée de projet	v.barre@arpe-paca.org
Commune de Rognac	BATIGET Gaétane	Agent des marchés publics	gbatiget@mairie-rognac.fr
San Ouest Provence	BAUDA Virginie	Direction commande publique	vbauda@ouestprovence.fr
Parc National de Port Cros	BONNAMY Laurence	Responsable du service aménagement architecture et paysage	Laurence.bonnamy@espaces-naturels.fr
CONSEIL GENERAL 04	BRUN Corinne	Adjointe du chef de service	c.brun@cg04.fr
Communauté d'Agglomération Grand Roanne	CALVI Jean Baptiste	Responsable du service Développement Durable	jbcarvi@agglo-grandroanne.fr
Mairie de Salon de Provence	CHABRIERE Gille	Chef du service des achats /moyens généraux	g.chabriere@salon-de-provence.org
Mairie de Manosque	CHATEL Claude	Responsable des achats	cchatel@ville-manosque.fr

ORGANISMES	NOM – PRENOM	FONCTION	E-Mail
Mairie d'Entraigues	CHOQUET Anne Lise	DGS	dgs@maire-entraigues.fr
ARPE PACA	CIMIOTTA Nathalie	Assistante	n.cimiotta@arpe-paca.org
San Ouest Provence	CLARY Nathalie	Responsable Achats	nclary@ouestprovence.fr
Mairie de Marseille	COHEN Sam	Responsable Planification	scohen@mairie-marseille.fr
Mairie de la Bastidonne	COTTRON Marie	Conseiller municipal	mairie@la-bastidonne.fr
Syndicat mixte de l'Arbois	DEBLAIS Christelle	Responsable environnement	cdeblais@europole-med-arbois.org
MAIRIE DE MARSEILLE	DEGUIGNES Brigitte	Service DGABC Responsable marchés public	bdeguignes@mairie-marseille.fr
Mairie de la Bastidonne	DUPLESSIS hélène	Elue développement durable	mairie@la-bastidonne.fr
REGION PACA	DUSSOUCHET Corinne	Chargée de mission agenda 21	cdussouchet@regionpaca.fr
Mairie de la Bastidonne	FALLE Véronique	Secrétaire générale	mairie@la-bastidonne.fr

ORGANISMES	NOM – PRENOM	FONCTION	E-Mail
Parc National de Port Cros	FORESTIER Danielle	Assistante du service aménagement architecture et paysage	Danielle.forestier@espaces-naturels.fr
CG 83	FRANKE Véronique	Chef de projet	vfranke@cg83.fr
Mairie de GAP	GAGNEROT Susi	Gestion administrative assistante de direction environnement	susi.gagnerot@ville-gap.fr
Communauté d'agglomération pays d'Aubagne et de l'étoile	GARABEDIAN Olivia	Chargée des marchés publics	Olivia.garabedian@agglo-paysdaubagne.fr
ARPE PACA	GARRIDO Stéphanie	Chargée de projet	s.garrido@arpe-paca.org
Grand Site Sainte Victoire	GEORGENTHUM Sophie	Responsable technique commande publique	Sophiegeorgenthum@grandsitesaintevictoire.com
Commune de Gap	GIROULET Patrick	Gestionnaire marchés publics	patrick.giroulet@ville-gap.fr
ARPE	HOLYST Claude	Directeur	c.holyst@arpe-paca.org
Commune de Salon de Provence	JOURDAN Laëtitia	Chef du service des marchés publics	l.jourdan@salon-de-provence.org
Communauté d'agglomération pays d'Aubagne et de l'étoile	KIEFFER Caroline	Directrice des ressources humaines et des marchés publics	Caroline.kieffer@agglo-paysdaubagne.fr

ORGANISMES	NOM – PRENOM	FONCTION	E-Mail
Mairie de Rognac	LABARRE Estelle	Adjoint Service commande publique	elabarre@mairie-rognac.fr
ARPE PACA	MICHEL Audrey	Coordonnateur unité écodeveloppement et projets territoriaux	a.michel@arpe-paca.org
Ville de la Seyne s/Mer	NICOLETTI Fabienne	Responsable marchés publics	marches-publics@la-seyne.com
Mairie de Marseille	PEREZ Fabienne	Chargée de mission construction durable	fperez@mairie-marseille.fr
ARPE PACA	PICAZO Jean-Michel	Chargé de projet	jm.picazo@arpe-paca.org
Conseil Général 04	POIROT Christelle	Chargée de mission agenda 21	c.poirot@cg04.fr
Région PACA	RAULIN Dominique	Chargé de mission	draulin@regionpaca.fr
Communauté d'agglomération du Pays d'Aix	RENOUX Chantal	CPA programmation	crenoux@agglo-paysdaix.fr
Mairie de GAP	REYNAUD Marie Laure	Gestion administrative et financière	Marie-laure-reynaud@ville-gap.fr

ORGANISMES	NOM – PRENOM	FONCTION	E-Mail
CROUS Aix-Marseille	RIGAL Virginie	Responsable service marchés	Virginie.rigal@crous-aix-marseille.fr
ARPE	RUFFINATTI Aurélie	Stagiaire	a.ruffinatti@arpe-paca.org
CPA	SALES Céline	Responsable écologie urbaine	csales@agglo-paydaix.fr
Région PACA	SERR Fabien	Conseiller marché	fserr@regionpaca.fr
Région PACA	TULPIN Jennifer	Chargée de mission agenda 21 régional	jtulpin@regionpaca.fr
Commune d'Aix en Provence	VILLETTE François	Direction marchés publics ville d'Aix en Provence	villettef@maire-aixenprovence.fr